



Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Distr. générale
18 juin 2018
Français
Original : anglais

Réunion des États parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Vingtième réunion

New York, 7 juin 2018

Rapport de la vingtième réunion des États parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

1. La vingtième réunion des États parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes s'est tenue le 7 juin 2018.
2. Une représentante du Secrétaire général a ouvert la réunion, fait une déclaration liminaire au nom du Secrétaire général et présidé les opérations de vote pour l'élection du Président. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le Bureau des affaires juridiques ont assuré les services de secrétariat. Le Représentant permanent du Samoa, Ali'ioaiga Feturi Elisaia, a été élu Président de la réunion par acclamation. Inigo Lambertini (Italie) et Christine Bailey (Jamaïque) ont été élus Vice-Présidents par acclamation. L'ordre du jour provisoire (CEDAW/SP/2018/1) a été adopté.
3. Conformément aux paragraphes 4 et 5 de l'article 17 de la Convention, les États parties ont élu, au scrutin secret, 12 membres du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes au premier tour de scrutin. Cinq candidates sortantes ont été réélues : Gladys Acosta Vargas (Pérou) ; Louiza Chalal (Algérie) ; Naéla Gabr (Égypte) ; Lia Nadaraia (Géorgie) ; Aruna Devi Narain (Maurice). Six nouvelles candidates et un nouveau candidat ont été élus : Hiroko Akizuki (Japon) ; Tamader Al-Rammah (Arabie saoudite) ; Ana Peláez Narváez (Espagne) ; Rhoda Reddock (Trinité-et-Tobago) ; Elgun Safarov (Azerbaïdjan) ; Genoveva Tisheva (Bulgarie) ; Franceline Toé-Bouda (Burkina Faso). La liste des candidates et des candidats et leur curriculum vitae figurent dans les documents [CEDAW/SP/2018/2](#), [CEDAW/SP/2018/2/Add.1](#) et [CEDAW/SP/2018/2/Add.2](#).
4. La délégation de Malte a retiré la candidature d'Angela Abela avant l'élection.
5. Le représentant de la Fédération de Russie a fait une déclaration au titre du point 6 de l'ordre du jour, intitulé « Autres questions ».

